VILLE DE BRUMATH

Affiché du 4 mars 2024
au 4 mai 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS
Période : du 26 février au 1er mars 2024

Dossier		Bénéficiaire de	Objet de la demande		Projet	
Référence	Date de Dépôt	l'autorisation	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface de planchers	Hauteur
PC 067 067 23 R0020 M01	28/02/2024	I2G ALSACE 5 place de la Liberté 67170 BRUMATH	Construction d'une maison bi-famille – permis modificatif	5 rue Sandgarten	100 m²	m

Pour tous renseignements :

Services Techniques
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex
Tél. 03 88 51 02 04